



Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025

Gide - 15 rue de Laborde - 75008 Paris

Accès réservé aux membres de l'AIDA-France, à jour de leur cotisation

Prénom Nom

Email

Assistera

- à l'Assemblée générale (17h30) : oui - non
- à la conférence (18h00) : oui - non
- au cocktail (19h00) : oui - non

**Réponse requise avant le 2 décembre 2025, à envoyer
à Valérie Vasseur-Demaizière : v.vasseur-demaiziere@franceassureurs.fr
et à Jérôme Kullmann : jerome.kullmann@wanadoo.fr**

La capacité de la salle étant limitée pour des raisons de sécurité, les inscriptions seront admises dans l'ordre de leur réception.

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

« L'assurance gratuite - Un mythe à condamner et une réalité à corriger »

1^{ÈRE} PARTIE - LES TROIS PRINCIPES

- I- Pas de garantie sans prime
- II- Proportionnalité de la prime au risque
- III- Proportionnalité de la prime à la durée de la garantie

2^{nde} PARTIE - LES GARANTIES GRATUITES

- I- Les garanties légales subséquentes
- II- L'annulation d'une exclusion : le risque exclu devenu garanti

CONCLUSION – LES QUESTIONS

- I- La qualification d'une garantie sans prime
- II- Le financement des garanties subséquentes
- III- Le régime de l'exclusion
- IV- L'article 1169 du Code civil ?